



Número de Révision: 003.2

Date de sortie: 09/10/2025

1. IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LOCTITE NS 5109 HIGH TEMP GASKET known as LOCTITE® GASKET MAKER HIGH TEM	Numéro IDH:	226654
Type de produit/utilisation recommandée:	Etanchéification	numéro d'item	30558
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3	Votre contact:	Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION:	H226 - LIQUIDE ET VAPEURS INFLAMMABLES. H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANÉE. H319 - PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX. H335 - PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. H336 - PEUT PROVOQUER SOMNOLENCE OU VERTIGES.
-------------------	--

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
LIQUIDE INFLAMMABLE	3
IRRITATION CUTANÉE	2
IRRITATION DES YEUX	2A
TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE	3

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention: P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes.

Numéro IDH: 226654

Nom du produit: LOCTITE NS 5109 HIGH TEMP GASKET known as LOCTITE® GASKET MAKER HIGH TEM

	Interdiction de fumer.
	P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P240 - Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241 - Utiliser une installation anti-déflagrante.
	P242 - Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
	P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
	P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
	P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
	P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.
Intervention:	P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
	P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
	P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
	P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
	P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.
Stockage:	P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P405 - Garder sous clef.
Élimination:	P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Acétate de méthyle	79-20-9	30 - 60
taic (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	14807-96-6	10 - 30
Graphite	7782-42-5	5 - 10
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	0.1 - 1

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

Inhalation:	Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin.
Contact avec la peau:	Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Laver les vêtements avant réutilisation. Bien nettoyer les chaussures avant de les réutiliser. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
Ingestion:	NE PAS faire vomir à moins qu'un membre du personnel médical ne vous ait enjoint de le faire. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):	Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques.
Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:	Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
Agents extincteurs inappropriés:	Non disponible
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Néant
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone. Butyraldéhyde Acide butyrique Vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.
Méthodes de nettoyage:	Enlever toute source d'ignition. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. Evacuer et aérer la zone d'écoulement du produit; endiguer l'écoulement afin d'éviter toute pénétration des canalisations d'eau; porter des équipements complets de protection pour le nettoyage. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Racler le matériau renversé et placer dans un récipient fermé pour mise au rebut.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Maintenir le récipient fermé.
Stockage:	Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Acétate de méthyle	200 ppm TWA 250 ppm STEL	200 ppm (610 mg/m ³) PEL	Rien	Rien
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	2 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	0.1 mg/m ³ TWA Respirable. 20 MPPCF TWA 2.4 MPPCF TWA Respirable.	Rien	50 ppm
Graphite	2 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales 5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales	Rien	Rien
Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	0.05 mg/m ³ TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m ³ OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m ³ PEL Poussière alvéolaire 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m ³ TWA Respirable.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques: Une ventilation par aspiration à la source est recommandée quand la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la contamination aérogène.

Protection respiratoire: Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser les limites d'exposition établies.

Protection des yeux: Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. Des douches de sécurité et des dispositifs de rinçage oculaire d'urgence doivent être disponibles.

Protection de la peau:

Utiliser des vêtements imperméables, résistants aux produits chimiques, y compris des gants et soit un tablier soit un vêtement complet pour empêcher le contact avec la peau. Gants de polychloroprène. Gants en caoutchouc nitrile.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Liquide
Couleur:	Gris
Odeur:	D'ester
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	Non applicable
Pression de vapeur:	33 mm/hg
Point / zone d'ébullition:	82.2 °C (180°F)
Point/domaine de fusion:	Non applicable
Densité/Densité relative::	1.17
Densité de vapeur relative:	2.07
Point d'éclair:	30 °C (86°F)
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	2.3 %
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	12.7 %
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	7.7 (Éther = 1)
Solubilité:	légèrement soluble Eau
Coefficient de partage (valeur logarithmique)::	Non disponible
Teneur VOC:	0 %; 0 g/l
Viscosité dynamique:	Non disponible
Viscosité cinématique:	Non disponible
Caractéristiques de la particule:	Non disponible
Température de décomposition:	Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Réactions dangereuses:	Ne se produira pas.
Produits de décomposition dangereux:	Oxydes de carbone. Emanations et fumées âcres. Acroléine.
Produits incompatibles:	Des oxydants forts.
Réactivité:	Non disponible
Conditions à éviter:	Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

Inhalation:

Dépression du système nerveux central, incluant étourdissements, somnolence, fatigue, nausées, maux de tête et évanouissement. Peut irriter les voies respiratoires. Contient la silice cristalline (le quartz), qui est classifié comme une substance cancérigène possible. Pourtant, le présent de silice cristallin dans ce produit est renfermé dans le liquide et sera seulement libéré si le produit est poncé ou abrasé et même alors ce qui est libéré ne sera pas la silice cristalline pure. Les précautions appropriées, pourtant, devraient être prises si le produit est poncé ou abrasé pour empêcher le personnel de respirer la poussière.

Contact avec la peau:

Entraîne une irritation de la peau.

Contact avec les yeux:

Provoque des lésions oculaires graves. Entraîne une irritation des yeux.

Ingestion:

Non prévu dans des conditions normales d'utilisation.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s
Acétate de méthyle	Oral LD50 (Lapin) = 3.7 g/kg
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	Rien
Graphite	CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2,000 mg/m ³ CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 2,000 mg/m ³
Quartz (SiO ₂)	Rien

Substances dangereuses	Effets immédiats sur la santé	Effets retardés sur la santé	Effets chroniques sur la santé
Acétate de méthyle	Irritant		Sang Système nerveux central Yeux
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	Irritant		Poumon Quelques éléments de preuve de cancérogénéité
Graphite			Poumon
Quartz (SiO ₂)			Système immunitaire Poumon Quelques éléments de preuve de cancérogénéité

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Acétate de méthyle	Non	Non	Non
talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	Non	Groupe 2A	Non
Graphite	Non	Non	Non
Quartz (SiO ₂)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique:

Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: RÉSINE EN SOLUTION
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: III

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Resin solution
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: III
Exceptions: Bien de consommation, ORM-D, ID8000, (Pas plus de 500 ml)

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: RESIN SOLUTION
Division: 3
Numéro d'identification: UN 1866
Groupe d'emballage: III
Exceptions: Quantité limitée (pas plus de 500 ml).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes:
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 09/10/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.